



Cette deuxième réunion publique sur le quartier Barbusse / Nouzeaux / Avaulée avait pour objet de présenter aux habitants le plan guide d'évolution du secteur, des propositions d'aménagement et leur phasage.

La participation à cette réunion a été importante. Près de 200 personnes étaient présentes.

Madame la Maire a introduit la rencontre par un rappel des objectifs de l'étude énoncés lors de la première réunion publique ainsi que des grandes orientations d'aménagement issues du travail de diagnostic commencé en 2016, à savoir :

- redynamiser le quartier en y créant une véritable centralité
- rendre visibles et accessibles les commerces de proximité
- développer le lien entre les équipements publics et la vie de quartier
- réhabiliter les espaces extérieurs des cités et construire de nouveaux logements
- revoir la circulation en favorisant la place du piéton et des vélos et en ayant à l'esprit l'arrivée de la future gare du Grand Paris Express.
- relier le quartier au centre-ville

Elle a également rappelé que si ces orientations d'aménagement se déclineront par différentes actions menées à moyen et long terme, habitants et commerçants ont fait émerger, lors des précédentes phases de la concertation, l'idée d'actions à plus court terme, dont la réalisation d'une place provisoire devant les commerces prévue cet été et qui constituera la première étape de ce projet d'envergure.

présentation des axes stratégiques du projet d'aménagement

Catherine TRICOT, architecte-urbaniste, a ensuite présenté de façon plus détaillée les axes stratégiques proposés pour mettre en œuvre ces grandes orientations d'aménagement.

Une place provisoire

Le premier axe stratégique concerne la place provisoire.

Le projet de transformation du quartier prévoit un réaménagement définitif de la place et de nouveaux commerces, mais ces travaux ne seront pas réalisés avant 5 ou 6 ans. Il a donc été décidé, en concertation avec les habitants et les commerçants, de procéder à un aménagement provisoire du lieu pour donner rapidement de la visibilité aux commerces, les rendre plus accessibles et les aider à se

développer. Cet aménagement provisoire permettra également aux habitants du quartier de s'approprier un nouveau lieu et d'y développer de nouveaux usages, ce qui permettra d'imaginer ensuite la place définitive.

La place provisoire sera une place minérale mais conservera des arbres. Des espaces plantés seront à intégrer afin de traiter les différents dénivelés du terrain.

A la fin du mois d'août 2017, le gros œuvre de la place provisoire sera réalisé par une entreprise et dès le mois de septembre, les enfants, les bricoleurs, les jardiniers de la Ville et les habitants viendront décorer et planter ce nouvel espace.

La transformation du rond-point, la place définitive et les nouvelles constructions

L'étude commerciale a révélé que des commerçants sont actuellement en situation de fragilité. Afin de les rendre visibles et accessibles, et en accord avec eux, il est proposé de les transférer au pied des nouvelles constructions sur la rue Avaulée.

Le rond-point sera remplacé par une place urbaine accessible à tous les modes de déplacements. La régulation du trafic se fera par un carrefour à feux.

Catherine Tricot a expliqué les 3 éléments qui ont motivé le choix de la solution retenue :

- Le carrefour à feux permet de mieux réguler le trafic des différents modes de déplacements. Cette option a été dégagée par le cabinet Ceryx qui a étudié 4 hypothèses d'aménagement : le rond-point actuel, le rond-point plus petit, le rond-point franchissable (encore plus petit) et un carrefour à feux.
- En régulant l'arrêt des voitures, le carrefour à feux permet de mieux sécuriser les traversées des piétons.
- Le carrefour étant le plus économe en espace, les surfaces libérées permettront de construire de nouveaux logements et de réaliser une véritable place et de nouveaux espaces plantés.

La place définitive sera dessinée comme un espace dégagé et continu avec un sol minéral mais parsemée d'arbres élancés pour ne pas bloquer la vue et en nombre suffisant pour créer un espace public ombragé.

Plusieurs habitants se sont exprimés sur la suppression du rond-point : certains pensent qu'un carrefour à feux sera plus bruyant, polluant et accidentogène ; d'autres, bien qu'ils accordent une valeur sentimentale au rond-point, pensent qu'il s'agit d'un type d'aménagement qui n'est pas approprié en ville et qu'il rend actuellement les traversées piétonnes longues et dangereuses.

Sur le bruit et la pollution, Madame Tricot a répondu que l'expertise réalisée a montré qu'aux heures de pointe du soir, le temps d'attente supplémentaire par rapport à la situation actuelle serait de 40 secondes par automobiliste seulement.

Le réaménagement des espaces extérieurs de la cité des « Nouveaux » et la création d'un parking en silo

Aujourd'hui, l'espace au sol de la cité est totalement occupé par les voitures. L'objectif est donc de créer « une cité bosquet agréable pour les enfants ».

Le parking-silo qui sera construit sur deux niveaux, formera un écran anti-bruit sans pour autant constituer un obstacle visuel pour les logements qui s'ouvrent au sud. Il sera en partie réservé aux

locataires de l'OPH mais une partie pourra être publique pour du stationnement de plus courte durée. Sa gestion sera étudiée le plus finement possible pour ramener le prix de la location au plus bas. Sa forme architecturale est encore à étudier et à discuter.

Sur la question du stationnement, un habitant a demandé si le projet proposera une offre de stationnement pour les secteurs pavillonnaires proches de la cité des Nouzeaux (le quartier est mixte cités/pavillons). Un autre a demandé quelles sont les mesures prévues pour le stationnement en lien avec le commerce.

Il a été répondu qu'actuellement, les stationnements proches des commerces ne servent qu'aux résidents. Dans le projet, le stationnement résidentiel sera localisé en sous-sol ou dans le parking silo. Tous les stationnements conçus sur la voirie aux alentours de la place seront dédiés au fonctionnement des commerces et des équipements. Pour ce qui concerne le stationnement des secteurs pavillonnaires, il faudra étudier s'il est possible de le prévoir dans le futur parking en silo.

Le réaménagement de la cité des « Poètes »

Cette cité a été construite à une époque où l'orientation des bâtiments (Nord/Sud et Est/Ouest) était privilégiée par rapport à la relation avec la rue. Pour réaménager cette cité, il est proposé de :

- Concevoir les entrées depuis le boulevard Henri Barbusse pour ouvrir la cité sur le quartier ;
- Planter l'espace central et le rendre accessible aux piétons ;
- Créer les places de stationnement nécessaires en sous-sol des constructions projetées. Ces nouvelles constructions seront disposées de façon à permettre de voir le square.

Le réaménagement du boulevard Stalingrad

L'idée est de réduire son emprise dans sa partie comprise entre les deux ronds-points et de donner 5 mètres de plus pour le parc Salagnac. Le terre-plein central sera supprimé. Les arbres d'alignement bordant le boulevard sont aujourd'hui taillés en rideaux et ne peuvent plus changer d'aspect. Il serait souhaitable d'introduire des arbres en parapluié.

Un habitant a fait remarquer qu'il faudra penser avec soin à la façon dont les pistes cyclables existantes boulevard Stalingrad de la place du Clos Montholon jusqu'au rond-point Gagarine vont se réinsérer dans la circulation avec les nouveaux aménagements prévus.

Le réaménagement de la rue Avaulée

Il est proposé de conserver son statut de petite rue avec des élargissements partiels au gré des constructions neuves et d'augmenter les plantations d'alignement.

Un participant a indiqué qu'une hypothèse de mise en sens unique de la rue Avaulée a été évoquée lors des ateliers thématiques du mois de février, afin que cette voie, dédiée aujourd'hui au trafic de transit, soit réappropriée par les habitants, les piétons et les cyclistes. Il a été répondu qu'une telle possibilité n'est pas exclue mais que les impacts d'une mise en sens unique totale ou partielle doivent préalablement être étudiés avec soin car les reports de circulation sur d'autres voies ne seraient pas négligeables.

Les futurs équipements publics

Le projet a pour ambition de créer un espace public majeur, une centralité et un espace de convergence du quartier, de valoriser les espaces verts, de retrouver une qualité d'espaces pour permettre aux commerces de s'épanouir dans des conditions favorables et pour améliorer la vie de quartier. Dans ce cadre, il sera nécessaire de repenser les équipements du quartier : la transformation du centre commercial en équipement, le déplacement de la crèche, la rénovation du centre de santé, le collège Henri Wallon ... Aujourd'hui rien n'est encore figé.

Sur ce sujet, un habitant a fait remarquer que le développement du commerce de proximité dépend des actifs et pas uniquement des habitants. Il indique que le quartier a besoin d'un cœur économique et attire l'attention sur les dépenses de fonctionnement qui seront induites par un éventuel équipement culturel. Il estime que pour introduire la dimension économique, il faut que le projet aille plus loin par l'ouverture du Fort de Vanves sur la centralité du quartier. Pour cette raison, les aménagements prévus, notamment la place, doivent créer les conditions nécessaires pour qu'à terme, le Fort de Vanves puisse se raccrocher au quartier.

Une habitante a interrogé la Municipalité sur la fermeture de la poste qui est un équipement important pour le quartier. Une autre a indiqué qu'il faut intégrer la Maison de quartier Barbusse au projet car c'est le seul lieu où on peut réunir les jeunes autour d'activités culturelles. Une enseignante s'est interrogée sur la nécessité de demander des aménagements spécifiques dans les écoles au vu du calendrier des travaux de la place provisoire et ce celui du Grand Paris Express.

Un habitant a indiqué que le stade et le Fort occupent trop de place dans le quartier et a proposé de trouver des liens à travers ces emprises. Un autre a demandé quel sera l'impact du futur collège Henri Wallon sur le projet, sachant que son implantation définitive n'est pas tranchée et est en cours d'étude avec le conseil départemental.

Le phasage du projet

A propos du calendrier prévisionnel des travaux, les éléments suivants ont été apportés :

- La 1^{ère} phase débutera durant l'été 2017 par la place provisoire, point de départ de la transformation du quartier
- La 2^{ème} phase de fin 2017 à fin 2020 concernera la transformation de la cité des poètes, la construction du parking silo qui permettra d'accueillir le stationnement résidentiel autour du rond-point, puis l'aménagement de la place urbaine Henri Barbusse.
- La 3^{ème} phase de début 2018 à fin 2021 concernera l'aménagement paysager de la cité des Nouveaux, l'aménagement de la rue Avaulée entre le boulevard Stalingrad et la rue Hoche, les constructions neuves Avaulée/Stalingrad et l'installation des commerces dans ces nouvelles constructions
- La 4^{ème} phase sera celle du réaménagement de la rue Avaulée entre la rue Hoche et la rue Paul Vaillant Couturier et la construction du programme de logements/commerces/activité Avaulée/Paul Vaillant Couturier.

Conclusion de la rencontre

Pour conclure la réunion, Madame la Maire a rappelé que le projet de rénovation du quartier a été initié par la ville pour répondre aux demandes des habitants et que cette transformation commence aujourd'hui à se dessiner.

Elle a indiqué que la ville est un organisme vivant et qu'il faut faire le pari du bien vivre ensemble : *« en supprimant le rond-point Barbusse on gagnera un espace de 1500 m² qui va permettre de créer une place qui sera un lieu de vie convivial, de réaménager les voies pour mieux prendre en compte les déplacements des piétons et les vélos. Une place vivante est une place qui se traverse, à l'instar de la place de la Mairie ».*

Madame la Maire a expliqué que la place provisoire va créer des liens nouveaux et sera le support du nouveau projet culturel de la rentrée en association avec la maison de quartier. La crèche, pour sa part, sera réimplantée dans le quartier au plus près des habitants et la réflexion va se poursuivre autour des équipements publics de façon à les faire évoluer en fonction des besoins. Elle a également rappelé que la place de la voiture va évoluer avec l'arrivée du Grand Paris Express et qu'il est nécessaire de diminuer l'usage de la voiture car c'est une question de santé publique.

« Il y a des pour et des contre... nous sommes tous un peu réfractaires au changement et il faut du temps pour accepter le changement. Mais il y a des points sur lesquels on ne reviendra pas. Parmi ces points : le développement du commerce local, la question du logement qui constitue une très forte demande de la part des jeunes, plus de nature en ville et moins de voitures ».

Madame la Maire a remercié les habitants d'avoir enrichi ce débat qui ne fait que commencer et les a invités à participer à la prochaine rencontre qui sera organisée après l'achèvement de la réalisation de la place provisoire.